



Transports > Facilitation des déplacements grâce aux transports en commun

Ecomobilité à Cap l'Orient

Lorient (Morbihan)



Le bateau-bus fait partie du dispositif de transport en commun de l'agglomération.

La Communauté d'agglomération Cap l'Orient a adopté en 2001 son plan de déplacements urbains qui propose d'agir à tous les niveaux de l'agglomération (rue, quartier, zones périphériques, etc.) et qui privilégie la marche, le vélo et les transports collectifs. En vue de le faire vivre, une agence de l'écomobilité a notamment été créée ainsi qu'un projet ambitieux de transport en commun : le Triskell.

Porteur : Cap l'Orient

Nombre d'habitants : 190 000

Contexte :

La Communauté d'agglomération du Pays de Lorient prend le nom de Cap l'Orient en janvier 2000. Elle compte aujourd'hui 19 communes pour 188 988 habitants. Le territoire est un pôle d'excellence maritime équipé de ports de plaisance, de commerce et de pêche. Doté d'un fort capital identitaire, le Pays de Lorient cultive son image maritime et celtique.

Cap l'Orient s'attache à introduire dans sa politique les principes de la Charte de l'environnement et du développement durable signée en 2000.

Partenaires :

Conseil général
Conseil régional
Etat
Europe

Dates clés :

1996 : lancement de l'étude de faisabilité du projet Triskell

18 mai 2001 : adoption du Plan de déplacements urbains du Pays de Lorient par le Conseil communautaire.

septembre 2003 : création de l'agence de l'écomobilité

2004-2005 : première phase de travaux

15 avril 2005 : approbation du Schéma cyclable d'agglomération

Objectifs :

Améliorer le cadre de vie et la qualité de l'air, offrir une « ville douce » aux habitants.

Principes :

Le plan de déplacements urbains (PDU) du Pays de Lorient propose d'agir à tous les niveaux de l'agglomération (rue, quartier, zones périphériques, etc.) en privilégiant la marche, le vélo et les transports collectifs en bus ou en bateau.

Agence de l'écomobilité

En vue de faire vivre ce PDU, une agence de l'écomobilité a vu le jour en septembre 2003.

Le rôle de l'agence est de proposer des alternatives à la voiture en utilisant différents moyens : rencontres, conférences, actions auprès du public comme la journée du vélo. L'agence organise ses travaux et propositions autour de six groupes thématiques : transports collectifs ; établis-



Le développement durable, c'est possible !

sements scolaires et déplacements ; vélos ; piétons ; sécurité et aménagement ; urbanisme et déplacements. Une des préoccupations majeures de l'agence est l'intermodalité, c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs modes de transport pour un même déplacement. Cela suppose de créer un véritable partenariat entre les opérateurs de transport, à l'exemple de ce qui se fait autour de la Boutique Transports.

Triskell

Le principal projet structurant est le « Triskell » ou projet de transport collectif en site propre (TCSP). Il a pour but d'améliorer les performances du réseau dans la zone urbaine dense selon trois grands axes de déplacement. Le Triskell sera en site propre partagé : transports collectifs, vélos et piétons. Les voitures seront tolérées sur quelques tronçons. Les bus seront des véhicules de nouvelle génération, peu polluants. La première phase des travaux a débuté en 2004-2005 et concerne l'axe le plus utilisé sur 4,6 km.

Schéma cyclable d'agglomération

Le conseil communautaire de Cap l'Orient a également établi en 2005 un Schéma cyclable d'agglomération qui prévoit des itinéraires touristiques (véloroute et voies vertes) et de déplacements quotidiens. Il s'agit prioritairement d'accompagner les réaménagements de voiries décidés par les communes ou le département, en y intégrant systématiquement un aménagement cyclable. La réalisation de ce projet va s'étaler sur quelques années.

Cap l'Orient a mis en œuvre plusieurs initiatives dans le sens des déplacements doux : le prêt de vélos aux étudiants (100), aux salariés de l'hôpital, et aux employés territoriaux (150) pour les trajets professionnels ou domicile-travail. La gratuité des vélos a été instaurée sur les liaisons maritimes transrade depuis 1999 (intermodalité entre modes doux de déplacement).

Résultats en matière d'environnement :

- diminution des pollutions atmosphériques associées à l'usage de la voiture.
- amélioration du cadre de vie

Chiffres clés : 16 millions de voyageurs par an pour le bus

Coûts :

Le budget du Triskell et du pont urbain se monte à 31 050 000 €. L'Etat et de l'Europe ont participé au financement.

Contacts :

Serge MORIN

Transports et déplacements, voiries d'agglomération
Adjoint au Maire de Lorient
Vice Président de Cap l'Orient

Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient

2 bd Général Leclerc

BP 20001 56314 Lorient Cedex

capl@agglo-orient.fr

Tél. : 02 97 02 29 00

Michèle MAILLET

Service Transports et Déplacements

Tél : 02 97 02 29 47

www.caplorient.com